



EXTRAIT DU GUIDE 2024  
**Consultations Jeunes**  
**Consommateurs**  
**Avancées** (CJCA)

Partie  
**VI**



LES MODÈLES  
INTERVENTIONNELS

---

# Modèle intervention spécifique à la PJJ

## 17.3 Modèle intervention spécifique à la PJJ

*Dans le contexte des établissements de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, avec des jeunes qui n'adhèrent pas aux soins, un des leviers majeurs repose sur la relation de confiance avec l'équipe de la structure et son adhésion au projet. Ce sont les équipes qui seront à même d'orienter et de motiver un jeune à venir à la CJCA.*

*Ci-dessous quelques grandes conditions pour favoriser une implantation réussie :*

### **Portage du projet par la direction interrégionale de la PJJ**

Cela facilite le maintien et la pérennisation du projet malgré les éventuels changements d'équipe de direction et le turn-over des équipes.

### **Soutien de la direction territoriale de proximité**

Elle doit être relais du projet auprès des directeurs de services et responsables d'unités impliqués dans le projet et les soutenir.

*Distinguer les niveaux d'engagement entre les directions régionales qui permettent un déploiement structurel et conventionnel et les directions de proximité qui permettent une mise en œuvre opérationnelle et engagent leurs équipes.*

### **Adhésion de l'équipe de l'unité**

L'adhésion de l'équipe éducative sera un facteur clé de réussite du projet. Pour cela la CJCA ne devra pas être perçue comme un projet qui surchargerait l'activité des équipes ni décorrélée de la vie de la structure. Il sera important de :

- 🟡 Pointer les bénéfices que les équipes vont trouver à orienter des jeunes (prise en charge des addictions, appui aux équipes, meilleure gestion des conflits liés aux trafics et consommations de produits, etc)
- 🟡 Faire entendre l'intérêt à travailler ensemble : complémentarité des approches, des savoir-être et des savoir-faire.

### **Développer une relation de confiance**

La CJCA ne doit pas être décorrélée de la vie de la structure et en capacité d'engager une relation de confiance avec l'équipe. Il sera conseillé de :

- 🟡 « S'immerger » et « faire équipe » : l'immersion de la CJC dans la vie de la structure, en partageant aussi bien des temps formels qu'informels, permettra d'incarner la CJC et d'exister auprès de l'équipe, de trouver sa place, de comprendre le vécu de la structure, de développer une relation qui ne soit pas seulement institutionnalisée
- 🟡 Le secret partagé : il sera important d'avoir au préalable déterminé ce qui peut être dit ou pas avant et après une consultation. Il peut être souhaitable d'échanger au préalable avec l'éducateur PJJ sur la situation du jeune orienté vers la CJCA pour comprendre le contexte du jeune et déterminer les aspects à évoquer avec lui
- 🟡 La capacité de l'intervenant CJC à interagir avec les jeunes sera également un atout fort pour tisser cette relation de confiance.



## Identifier un ou plusieurs référents

L'identification d'un ou plusieurs référents plus sensibilisés aux questions de santé (dont les référents santé ou infirmière dans les CEF) contribuera à l'efficacité du projet de CJCA. Ces référents peuvent avoir plusieurs missions : organisationnelles, relais de la CJCA auprès de l'équipe, transmissions d'informations entre la direction et l'équipe et la CJC, etc.

## Former et soutenir les équipes

Ces activités sont des outils qui vont nourrir l'adhésion et la relation de confiance. Ces temps de formation doivent favoriser une inter-connaissance et la compréhension des principes d'intervention, les codes, les organisations, etc, de chacun.

Compte tenu de la disponibilité parfois contrainte des équipes, de la survenue fréquente d'imprévus, il sera important de penser un format de formation souple et court : des interventions de 2h (3h max) sont recommandées. Concernant le contenu et les modalités pédagogiques, plusieurs pistes pour accrocher, impliquer et favoriser la participation active des équipes :

### ***Programme de formation***

Fixer quelques grands objectifs (ex : donner les outils et moyens aux équipes de prévenir les usages, aborder le sujet et savoir orienter) mais co-construire de séance en séance les objectifs et contenu de la séance suivante. Faire corrélérer le contenu de la formation avec le vécu de la structure et les besoins manifestes de l'équipe.

### ***Contenu***

Partir des situations et des problématiques vécues par l'équipe au sein de la structure et alimenter, pendant et après la formation, par des apports plus théoriques et réflexifs.

Concernant les contenus relatifs à la CJC, il sera important de bien clarifier les missions, de présenter et d'illustrer par des cas pratiques les approches interventionnelles de la CJC. La clarification de ce qui peut être dit et pas dit, les notions de secret partagé seront importantes à évoquer et à valider avec l'équipe PJJ.

### ***Outils***

Les équipes sont souvent en demande d'outils d'intervention adaptés à leurs publics. La présentation et animation d'outils pourra être un atout.

En complément, la CJC pourra :

- Organiser des temps d'échanges de pratique
- Mener des actions collectives auprès des jeunes pour donner à voir aux équipes l'intérêt d'intervenir sur les addictions, les modalités de travail de la CJC et l'intérêt pour les jeunes et les équipes de prendre en compte ces problématiques
- Participer à des activités menées par l'équipe.

## Savoir-être et savoir-faire de la CJC avec l'équipe

Les établissements PJJ font souvent face à des événements imprévus qui bousculent les activités planifiées et demandent aux CJC :

- SOUPLESSE
- ADAPTABILITÉ
- DISPONIBILITÉ

La régularité de la présence de la CJC sera également un facteur de réussite.

## Savoir-être et savoir-faire avec les jeunes sous-main de justice

Dans la mesure du possible, il sera conseillé d'éviter les orientations sous contrainte et de privilégier une approche désinstitutionnalisée :

- Proposer des espaces de rencontres en dehors du cadre de consultation traditionnelle, lors d'activités sportives, culturelles, de travaux manuels. L'activité physique peut être un levier pour favoriser la libération de la parole
- En faisant avec le jeune
- En abordant les jeunes à travers des échanges pas nécessairement orientés sur les addictions mais au plus près de leurs préoccupations
- En utilisant des outils pédagogiques qui favorisent la prise de parole, qui évitent d'être trop statique, etc.

**Téléchargez le guide complet**  
**« Consultations Jeunes Consommateurs**  
**Avancées (CJCA) »**

**ainsi que les outils de diagnostic**  
**et d'aide à l'implantation d'une**  
**CJCA au sein d'une structure**



**RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE**  
**FONDÉE EN 1872 PAR LOUIS PASTEUR ET CLAUDE BERNARD**  
***[www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org) • [contact@addictions-france.org](mailto:contact@addictions-france.org)***  
**ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre, 75002 Paris • Tél. : 01 42 33 51 04**

***Suivez-nous sur :***

 ***@AddictionsFr***

 ***Association Addictions France***

 ***Association Addictions France***